

24 ET 25 MARS 2025

**DEMANDE D'INSCRIPTION OU DE RECTIFICATION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES COLLEGES A, B ET BIATSS**

Je soussigné(e),

Madame Monsieur Ne se prononce pas

Nom :

Prénom :

Nom de la composante/direction :

Qualité et/ou grade :

Nombre d'heures effectuées :

Section CNU :

Téléphone / portable :

Adresse électronique (obligatoire) :

DEMANDE

mon inscription sur la liste des électeurs du collège (A, B ou BIATSS)¹ :

Collège A (professeurs et personnels assimilés)

Collège B (autres enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants et personnels assimilés)

Collège BIATSS (personnels administratifs, techniques, ouvriers ou de service)

une rectification de la liste électorale (à préciser et joindre les pièces justificatives) :

Votre demande doit être accompagnée **obligatoirement** d'une pièce d'identité et de toute pièce justificative attestant votre affiliation au collège demandé.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire.

Fait à _____, le _____

Signature

¹ La composition des collèges électoraux et les modalités d'inscription sont indiquées dans l'arrêté n° 25-029 du 19 février 2025.

Les personnels et les usagers dont l'inscription sur les listes électorales est subordonnée à une demande de leur part doivent avoir fait cette demande au plus tard cinq jours francs avant la date du scellement de l'urne, soit le **vendredi 14 mars 2025 à 17 heures**.

Les demandes d'ajout et de rectification de ces listes sont à adresser au service des affaires institutionnelles, qui enregistre ces demandes avant leur transmission au président de l'établissement. Ces demandes pourront être adressées soit par email avec l'adresse institutionnelle de l'intéressé à l'adresse suivante : elections@ml.u-cergy.fr ; soit être déposées au format physique à l'adresse suivante :

Direction Générale Adjointe
chargée du pilotage, des affaires juridiques et de l'amélioration continue
Service des affaires institutionnelles
Bâtiment des Chênes 1 / 5^{ème} étage / Bureau 534
33 boulevard du Port, 95011 Cergy-Pontoise cedex

Il est recommandé de prendre rendez-vous avec le service pour faciliter l'accueil et la prise en charge de la demande.

Pour les personnes inscrites d'office sur les listes électorales, cette demande peut être effectuée jusqu'au jour de scrutin, soit le **lundi 24 mars 2025**. En l'absence de demande effectuée au plus tard le jour du scrutin, il n'est plus possible de contester l'absence d'inscription sur la liste électorale (art. D719-8 du code de l'éducation).

Les données recueillies feront l'objet d'un traitement afin de réaliser votre inscription sur la liste électorale dans le cadre des élections des représentants des usagers au sein des conseils centraux et des conseils de composante.

Le service destinataire des données est la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de CY Cergy Paris Université. Les données sont conservées jusqu'à épuisement des voies de recours en matière de contentieux électoral.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement. Vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des données de CY Cergy Paris Université à contact_dpo@cyu.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.